

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 novembre 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT NEUF NOVEMBRE à
14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du
Conseil Communautaire, à Le Port, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **35**
Nombre de représentés : **14**
Nombre d'absents : **15**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_135_CC_34
*Communication du rapport annuel des
élus administrateurs représentant le TCO
au sein de la SPL TAMARUN au titre de
l'année 2022*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-
COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE -
M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette
MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia
LEBRETON - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme
Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M.
Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme
Florence HOAREAU - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M.
Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - M. Fayzal
AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie
ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-
Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 0

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
23 novembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
06/12/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain
MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Alain BENARD
- Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme
Isabelle CADET - M. Philippe LUCAS - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick
BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean
François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa
COUSIN procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Suzelle BOUCHER
procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Virginie SALLE procuration à M.
Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Irchad OMARJEE procuration à M. Salim NANA-
IBRAHIM - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Armand
MOUNIATA - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE -
Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - Mme
Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU
procuration à M. Armand MOUNIATA - Mme Annick LE TOULLEC procuration à
Mme Jasmine BETON - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Catherine
GOSSARD - M. Pierre Henri GUINET procuration à M. Bruno DOMEN - M. Josian
ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023 135 CC 34 : COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DES ÉLUS ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LE TCO AU SEIN DE LA SPL TAMARUN AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

Le Président de séance expose :

1) IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Nom : SPL Tamarun

Adresse : 8 rue des Argonautes 97434 Saint-Paul

Forme juridique : Société Publique Locale

Capital Social : 921 000 €

Date de création de la Société : 1995

Présidente : Virginie Sallé

Directrice Générale : Véronique Espitalier-Noël

Commissaire aux comptes : Didier Delaunay

2) RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/2022

Actionnaires	Actions	Montant	% du capital	Nombre d'administrateurs
Commune de Saint-Paul	3427	514 050 €	55,8%	5
TCO	1025	153 750 €	16,7%	2
Département	1688	253 200 €	27,5%	2
Total	6140	921 000 €	100 %	9

Ainsi, le TCO est actionnaire de la société publique locale (SPL) Tamarun à hauteur de 16,7 % du capital.

3) VIE SOCIALE

La composition du Conseil d'Administration a évolué comme suit au cours de l'exercice 2022 avec la nomination de deux nouveaux représentants au sein du CA de la SPL Tamarun, M. Omarjee et Mme Leveneur.

La nouvelle composition est comme suit :

Commune de Saint-Paul	Virginie Sallé Guylain Moutama Tristan Floriant Michel Clément Hélène Rougeau
TCO	Daniel Pausé Pierre Guinet
Département	Jean-François Nativel Eglantine Victoire

4) FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX

La vie sociale durant l'année 2022 a été marquée par trois conseils d'administration et d'une assemblée générale ordinaire présidée par Mme Virginie Sallé, Présidente de la SPL :

Points à l'ordre du jour CA du 02 mai 2022 : approbation du rapport d'activité, étude juridique biens de reprise / biens de retour, suite des audits et contentieux.

Points à l'ordre du jour du CA du 03 juin 2022 : rapport de gestion 2021, présentation du budget 2022, contentieux.

Points à l'ordre du jour du CA du 14 octobre 2022 : présentation de la situation financière à mi année, actualisation du budget 2022, point d'information sur les rondavelles, le camping et les séminaires, contentieux.

Points à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2022 : approbation des comptes 2021, affectation du résultat, conventions réglementées.

5) BILAN DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2022

1/ Cadre de vie

Marché de valorisation et d'entretien du littoral et des espaces naturels

Le contrat de prestations intégrées signé avec la Mairie de Saint-Paul en matière de valorisation et d'entretien du littoral et des espaces naturels a débuté le 1er janvier 2020 pour une durée de 4 ans, pour un montant global annuel stable à 3,2 M€.

Les interventions du nouveau marché portent sur :

- les plages, arrières plages et chemin pêcheurs (61 ha),
- Les boisements (45 ha) et les espaces verts (8 ha),
- les rues, ruelles (15 kms) et les espaces touristiques majeurs (18ha),
- l'entretien de 15 sanitaires publics et 3sanitaires automatiques avec 4 passages par jour.

On note pour 2022 une baisse de 7 tonnes du volume d'ordures ménagères qui s'explique par l'amélioration du geste de tri.

CPI de gestion de la Pointe de Trois Bassins

Le CPI de gestion a fait l'objet d'un premier avenant en Mai 2022, étendant sa durée de 7 mois jusqu'au 31 décembre 2022 ; puis d'un deuxième prolongeant sa validité jusqu'au 31 décembre 2023. Les 2 agents poursuivent le travail de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'objectif étant de simplifier les plantations. La première journée de découverte du site « Terre et Mer » a été mise en place par la ligue régionale de surf en partenariat avec le TCO, Tamarun, la Ville de Trois Bassins et le CEDTM.

CPI Littoral Sud Saint-Leu

Le CPI a été signé avec le TCO en janvier 2021 pour une durée de 4 ans. affectés, consiste à collecter les déchets sur l'ensemble du périmètre du site littoral Sud Saint-Leu et à ouvrir les jeux d'eaux.

CPI entretien du Port de Saint-Leu

Ce CPI consiste à entretenir le site du Port de Saint-Leu (collecte des ordures ménagères, tonte des espaces verts et élagage) le samedi, dimanche après-midi et lundi matin.

2/ Aménagement

Ci-après le détail des opérations d'aménagement en cours :

Marché à bon de commande confié par la Commune de Saint-Paul

Le marché à bon de commande portant sur des opérations d'aménagement liant la Mairie de Saint-Paul signé en 2016 pour une durée de 3 ans a fait l'objet d'un avenant de prorogation d'une durée d'un an (jusqu'à fin 2020) pour un montant d'opérations de 152 K€.

Les 6 mandats en cours se poursuivent en 2022 :

- Extension de trois cimetières ;
- Aménagement paysager de la Ravine Bernica ;
- Réhabilitation des sanitaires des postes MNS et construction de 3 sanitaires publics ;
- Reconstruction d'un poste MNS à l'Hermitage les Bains ;
- Création d'un second skate-park à la Saline les Bains ;
- Création d'un espace d'accueil pour le Bâtiment de la Poudrière à Saint-Paul.

Les 4 nouveaux mandats suivants ont été signés en fin d'année :

- Démolition et reconstruction d'une rondavelle à l'Hermitage ;
- Construction d'une rondavelle rue des Mouettes ;
- Réalisation d'un espace de street work out et aménagement d'un parking dans le quartier du Ruisseau ;
- Réalisation du site multi sportif de Bois Rouge ;
- Réhabilitation de la rondavelle Aquaparc ;
- Valorisation et modernisation du Mail de Rodrigues à l'Hermitage.

Contrat de prestations intégrées confiés par le TCO

-1 opération au stade de clôture du mandat : la construction d'un Village touristique à Saint-Gilles-les Bains ;

-1 opération de création d'un skate Park à Saint Leu sur l'aire de loisirs du Four à Chaux à Saint-Leu, dont le CPI a été signé en août 2022.

Contrat de prestations intégrées confiés par le Département

En 2020, le Département de la Réunion a confié à Tamarun son premier Contrat CPI. Il s'agit d'une étude de définition sur le site de « Village Corail » à Saint-Gilles-les-Bains (un diagnostic économique, patrimonial et financier, une étude d'opportunités d'aménagement, une étude de faisabilité et de financement, la synthèse du modèle d'exploitation et l'établissement du programme technique définitif). L'attribution du marché d'études a été faite en mail 2021, suivi de la réalisation d'un diagnostic du site. Suite aux échanges avec les représentants du groupement, le contrat d'étude sera résilié en aout 2023.

Opérations en propre portées par Tamarun

- Entretien et maintenance des 25 bungalows HLL (Habitations Légères de Loisirs) du Camping Hermitage Lagon : en raison de désordres persistants suite à la période de Garantie de Parfait achèvement des interventions ponctuelles d'entretien et de réparation sur les menuiseries, les plaques électriques et peintures ont été réalisées.

- Poursuite des travaux de la transformation de l'école des Roches réceptionnés fin 2022.

3/ Activité de développement économique et touristique

La SPL gère plusieurs équipements touristiques pour le compte de la Mairie de Saint-Paul et du TCO, notamment par le biais de délégations de service public :

- La gestion du camping de l'Hermitage Les Bains : le chiffre d'affaires de l'année 2022 est de 926 K€, soit + 1,1 % par rapport à 2021 (916 K€), et son taux d'occupation de 46 % (+ 2 points).
- Le centre de séminaires a vu son chiffre d'affaires progresser de + 23,8 % atteignant 393 K€
- La location de bureaux dans le bâtiment D (17 locataires) se poursuit, avec un chiffre d'affaires en progression de 7,1 % (109 K€).
- La gestion locative des structures de restauration (environ une quinzaine, avec un chiffre d'affaires en augmentation de 28 % atteignant 829 274 € pour 2022), avec notamment pour le compte du TCO la gestion de l'espace de restauration du Four à Chaux et des animations et visites guidées de l'espace scénographique.

6) RÉSULTATS FINANCIERS 2022

	2019	2020	2021	2022
Capital social	921 000 €	921 000 €	921 000 €	921 000 €
Capitaux propres	4 316 053 €	4 591 319 €	2 700 791 €	3 076 734 €
Résultat d'exploitation	592 306 €	317 125 €	576 246 €	485 764 €
Résultat financier	-16 857 €	-22 712 €	-20 793 €	-17 290 €
Résultat exceptionnel	8 604 €	-67 792 €	165 115 €	3 512 €
Résultat net	412 774 €	35 038 €	375 944 €	234 410 €
Effectif	87	90	91	100

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires augmente de 5 % par rapport à 2021.

Le chiffre d'affaires réalisé de 5,6 M€ est supérieur de 267 K€ par rapport à 2021.

Charges

Les charges d'exploitation sont en baisse de 11% par rapport à 2021.

La masse salariale globale est en augmentation de +7 % par rapport à 2021 soit 256 K€ de plus.

Comptabilité analytique et frais de structure

La SPL indique que la méthodologie d'imputation des frais de structure change en 2022 afin de répondre au rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes délibéré en mars 2021 qui recommandait de « déterminer une clé de répartition stable des frais généraux de la société imputable aux différents contrats ».

La méthode choisie par la SPL en lien avec le cabinet de conseil Finance Consult a été validée en présence du Commissaire aux Comptes par le Conseil d'Administration le 12 juin 2023.

Le TCO étudie la possibilité de l'application rétroactive de la méthode précitée et vérifie que les dispositions contractuelles l'autorisent sans recourir à un avenant. Cette méthode modifie l'équilibre initial des comptes d'exploitation annexé aux contrats déjà signés.

7) EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Concernant le centre de séminaires des Argonautes sont prévus l'entretien des sanitaires ainsi que la poursuite de campagnes d'emailing pour élargir le portefeuille de clients.

Concernant les unités de restauration gérées par Tamarun, elles sont toutes situées sur des sites sensibles et nécessitent une vigilance constante quant aux activités qui y sont exercées. A ce titre seront poursuivies des campagnes de sensibilisation quant au respect de l'environnement et favorisés les projets qui répondent à cet enjeu. La nouvelle délégation de service public requiert un plan pluriannuel d'investissement, à cet effet un diagnostic technique sera mené sur l'ensemble des biens en gestion de la SPL.

Cette affaire a été présentée à la Commission Consultative des Services Publics du 10 octobre 2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- PRENDRE ACTE du rapport 2022 présenté par les représentants du TCO au sein du Conseil d'Administration de la SPL Tamarun.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président